

## REUNION DE COMITE DIRECTEUR DES YVELINES DE BASKET - BALL

Tenue le jeudi 6 octobre 2011 au siège du Comité

### Présents :

Mmes ANDRE, BROUSTAL, PEREZ

MM. JEHANNO, ANDRE, BISSON, CHARTIER, FRIN, GALCERAN P, JOUANNE, LEVRIER, MONTEL, PHAM

### Excusés :

Mme MAITRE, MM. GALCERAN G, KOCH

### Invité :

M. ENGRAMER

Assiste à la réunion : M. RICHARD

### COURRIER :

#### FFBB :

- Bureau Fédéral du 27 août relevé de décisions.
- Bureau Fédéral du 23 septembre relevé de décisions.
- Courrier de la trésorerie à L' ELCV78B.
- Logiciel d'accompagnement des CTF.
- Félicitations Fédérales aux joueurs (es) des équipes de France.
- Homologation stage arbitres validant.
- Courriers aux arbitres : CF1, CF2, CF3.
- Courriers aux arbitres : HN1, HN2, HN3.
- Dossier challenge Benjamins (es) 2011 / 2012
- Opération Ballons Coupe de France.
- Courrier de Monsieur Alain BERAL, président de la LNB.

#### LIFBB :

- Procès verbal du comité directeur du 28 juin 2011.
- Dossier des camps Inter Ligues.
- Facture des acomptes licences assurances 1/4 2011 /2012.
- Rappel : utilisation des chèques transports.
- Convocation Comité Directeur samedi 30 septembre 2011.
- Convocation réunion plénière CRAMC / CDAMC le 30 septembre à 20H.
- Compte rendu de la réunion plénière de discipline.
- Invitation : regroupement des entraîneurs des sélections Franciliennes.
- Information : rencontres dans le cadre des échanges Franco - Allemand.
- Dossier : comité directeur du 01 octobre 2011.
- Planning des formations et stages CRAMC pour la saison.
- Discipline :
- Suspension 4 Fautes techniques Monsieur SY Ousmane licence N° VT740194.  
Deux journées : du vendredi 21 octobre 2011 au dimanche 23 octobre 2011 à 24H  
du vendredi 04 novembre 2011 au dimanche 06 novembre 2011 à 24H.

- Suspension : Dossier disciplinaire : Monsieur LEGRAND Sébastien licence VT871132  
Sanction : 1 mois ferme du vendredi 30 septembre 2011 au dimanche 30 octobre 2011

### CONSEIL GENERAL :

- Dossier Développement durable.
- Charte pour un développement durable du sport Yvelinois
- Invitation en Préfecture : signature de la Charte le jeudi 06 octobre.

### CNOSF :

- Rapport pour une « France 100% sport ».

### DDCS :

- Dossier : Développement durable.

### UNSS :

- Convocation de la commission mixte départementale le vendredi 07 octobre à 13H 30

### CDYBB :

- Autorisation de la ville des CLAYES sous BOIS pour l'entente USMCFE
- Courrier monsieur LAMPLE Christophe.
- EDF : courrier sur l'annulation de notre demande de déplacer le compteur électrique.
- PV de l'assemblée générale du club Guyancourt BB.

### DISCIPLINE :

- SANCTION : Quatre fautes techniques. Monsieur BREUIL Olivier N° VT890503  
Suspension : du vendredi 04 novembre 2011 à 0H au dimanche 06 novembre 2011 à 24H.

### LICENCES :

| Saison 2010 / 2011                 |             | Saison 2011 / 2012 |             |
|------------------------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Hommes :                           | 3648 72,14% | Hommes :           | 3657 74,30% |
| Femmes :                           | 1397 27,86% | Femmes :           | 1265 25,70% |
| Total :                            | 5015        | Total :            | 4922        |
| Evolution : -93 licenciés - 1,85 % |             |                    |             |

### Coopération Territoriale :

|                 |  |                   |
|-----------------|--|-------------------|
| <u>ECSBFF</u> : | USM les CLAYES / AS FONTENAY LE FLEURY | catégorie PEDF.   |
| <u>EFSCB</u> :  | AS FONTENAY LE FLEURY / OASIS ST CYR   | catégorie EDM     |
| <u>CSAFRA</u> : | CS AUNEAU27 / FR ABLIS                 | catégorie jeunes. |

Le comité Directeur rappelle aux clubs du CS Auneau et FR ABLIS de se mettre en conformité du règlement avec les nouveaux documents sur la Coopération Territoriale.

### TRESORERIE :

Le Président Jean Marc JEHANNO fait le point sur les relevés de comptes des clubs. La dette des groupements sportifs s'élève à la somme de 68 000 euros. Ce montant devient difficilement supportable pour le comité.

Aussi, malgré le relevé envoyé voici quelques jours, nous vous demandons de bien vouloir régler celui-ci au plus vite.

### **ANALYSE DES SUBVENTIONS :**

Le Président Jean Marc JEHANNO informe le Comité Directeur sur la situation de nos demandes de subventions. A la lecture de la convention signée avec la DDCS, nous avons été avisés du montant de notre subvention CNDS. Elle est en baisse de 6000 euros pour l'année 2011. C'est une somme importante qui risque de nous imposer de faire des choix sur l'organisation de nos manifestations !

Nous avons alerté la Direction de la DDCS afin de connaître les éléments qui ont conduit à la baisse de la subvention. Nous espérons voir notre dossier réétudié !

En ce qui concerne le Conseil Général, la subvention départementale va devenir annuelle. Elle ne sera plus attribuée, comme auparavant, pour la saison sportive.

En conséquence, au dernier semestre 2011, il va nous manquer une demi subvention.

Notre demande faite le mois dernier, comptera pour les douze mois de l'année 2012.

De ce fait, nous allons devoir réviser le budget prévisionnel du comité.

### **JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE :**

La Journée Nationale de l'Arbitrage est prévue le week-end du samedi 15 et dimanche 16 octobre 2011. Le Président de la CDAMC précise qu'au début des rencontres, il sera mis en place des protocoles. Le comité désignera un membre du comité directeur sur chaque rencontre retenue.

### **RENCONTRES RETENUES :**

|                                     |       |                |
|-------------------------------------|-------|----------------|
| NM2 : ESCTRAPPE / CAEN BC           | 20H00 | Paul MAHIER.   |
| NF2 : ELCV78B / CS GRAVENVHON       | 20H00 | Bel AIR.       |
| NM3 : ES SARTROUVILLE / CA LEXOVIEN | 20H00 | Louis PAULHAN. |
| NM3 : POISSY BA / ELCV78            | 20H00 | Marcel CERDAN  |

### **TOURNOIS DES SELECTIONS :**

Le tournoi de la Zone Nord Benjamins(es) se déroulera les 21, 22, 23 décembre prochain. Le stage de préparation sera organisé les samedi 19 et dimanche 20 décembre 2011 sur un lieu à déterminer.

Le stage réservé aux minimes (M et F) se déroulera à Andrésy.

### **CHALLENGE DES LICENCIES :**

Le comité des Yvelines de Basket Ball renouvelle son challenge des licenciés comme les années précédentes. Les critères de sélection restent inchangés :

- Le pourcentage d'augmentation des licenciées féminines toutes catégories.
- Le pourcentage d'augmentation des licenciés(es) des catégories Baby à Benjamins(es).
  
- 1<sup>er</sup> club            20 ballons
- 2<sup>ème</sup> club            15 ballons
- 3<sup>ème</sup> club            12 ballons
- 4<sup>ème</sup> club            8 ballons
- 5<sup>ème</sup> club            5 ballons

## CHALLENGE ESPRIT SPORTIF :

Le challenge de l'esprit sportif s'adresse à tous les clubs possédant au moins trois équipes dont une sénior ayant participé à un championnat départemental (les équipes évoluant au niveau régional et national ne sont pas comptabilisées dans ce challenge).

La charte prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Les clubs qui souhaitent s'engager sur leur participation à ce challenge, s'engagent sur l'honneur et doivent retourner le document avant le 30 octobre 2011 au comité. La charte de l'esprit sportif doit être signée par le Président.

Actuellement, nous avons reçu 19 chartes. Vous pouvez consulter le challenge, sur notre site.

Le Président rappelle que les inscriptions se font sur la base du volontariat !

## MODIFICATION DU SITE INTERNET :

Après que chaque membre du comité directeur ait donné son avis, il est décidé de mandater Frédéric JOUANNE, afin d'étudier et d'approfondir un cahier des charges, pour le changement éventuel vers un nouveau hébergeur.

Cette question sera mise à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

## **ACTIVITES DES COMMISSIONS**

### COMMISSION SPORTIVE ADULTES :

La Présidente nous informe, que faute d'avoir un championnat Juniors, le club de l' US Vésinet sera engagé dans la catégorie Cadet en deuxième phase, au mois de décembre.

Certains clubs ne sont pas en conformité avec le statut sportif. Un courrier les alertera, afin qu'ils régularisent leur situation. Ils devront engager une équipe en deuxième phase des championnats et celle-ci devra finir le championnat.

La Présidente de la commission précise que pour un club ayant une école labellisée, celle-ci remplace une équipe de jeunes.

Actuellement, la commission enregistre les engagements en Coupes des Yvelines :

Au 6 Octobre : 15 équipes masculines      7 équipes féminines.

### COMMISSION SPORTIVE JEUNES

La commission enregistre une stabilité du nombre d'équipes engagées par rapport à la saison dernière.

#### NOMBRE D'EQUIPES :

|             |            |    |             |            |    |
|-------------|------------|----|-------------|------------|----|
| Cadets :    | 46 équipes | -3 | Cadettes :  | 18 équipes | =  |
| Minimes :   | 40 équipes | =  | Minimes :   | 18 équipes | +1 |
| Benjamins : | 51 équipes | +7 | Benjamins : | 18 équipes | -3 |
| Poussins :  | 56 équipes | +1 | Poussines : | 12 équipes | -2 |

Le Président, Marcel LEVRIER, nous fait part de quelques remarques sur le championnat « Poussins ».

On constate qu'un certain nombre d'entraîneurs a une méconnaissance du nouveau règlement établi pour la saison.

En particulier, nous remarquons, un manque d'effectif « présent », dans la formation de l'équipe.

Il est interdit de faire disputer trois périodes de suite à un joueur (e) dans une mi-temps.  
Tous manquements à ces règles, entraînera la perte » par pénalité » de la rencontre pour l'équipe. (article 2.1 du règlement).

RAPPEL : Masculins ou Mixte : 7 joueurs minimum. Féminines/ 6 joueuses minimum.

## **COMMISSION MINI BASKET :**

### **Plateau Mini Basket**

Le premier plateau Baby Basket est prévu le samedi 10 décembre 2011.

### **Rassemblement Mini Basket :**

Le premier rassemblement Mini Basket se déroulera le dimanche 11 décembre à Carrières sous Poissy.

Pour le deuxième rassemblement, trois clubs ont postulé : US Marly le Roi, BC Maurepas, ES Sartrouville.

## **CDAMC**

La commission incite les groupements sportifs à consulter le site internet, pour vérifier les désignations des officiels sur les rencontres prévues aux calendriers.

Devant le manque d'arbitres, (arrêt, non recyclé, indisponibilité), certaines rencontres seront arbitrées par un seul officiel voire aucun, Ceci démontre bien les problèmes du renouvellement ou du manque de cette catégorie de personnes dont nous avons tous besoin.

Pour les OTM, nous constatons les mêmes problèmes.

Devant cette pénurie d'arbitres, malgré les efforts entrepris par le comité, et les informations alarmantes depuis quelques temps, il sera bientôt impossible de désigner sur toutes les catégories des championnats.

## **FORMATION ENTRAINEURS ARBITRES :**

Le comité directeur, demande aux commissions (Technique et arbitre), de réfléchir à la directive de la DTN sur l'avenir des prochaines formations départementales.

## **COMMISSION DISCIPLINE**

La commission a procédé à l'envoi des suspensions pour les joueurs(es) suspendus (es) pour des fautes techniques enregistrées en fin de saison 2010 / 2011

# ***QUESTIONS DIVERSES***

### **SIFFLETS D'OR :**

Les livrets pour l'opération du Sifflet d'Or sont mis à la disposition des clubs demandeurs à partir du 15 octobre.

### **RECYCLAGE DES ENTRAINEURS :**

La dernière date prévue, pour la saison, se déroulera le mardi 1<sup>er</sup> novembre au CDFAS D'EAUBONNE.

### **CAISSE D'EPARGNE :**

A la demande de la Caisse d'Épargne de Saint Quentin en Yvelines, notre comité a remis :

- Les bilans financiers : de 2004 à 2011
- Les procès verbaux des AG : pour 2004 à 2011
- Les procès verbaux des CD : pour 2004 à 2011.

### **CHEQUES TRANSPORTS :**

**Rappel** : les clubs qui ont évolué dans les championnats régionaux en catégorie Cadets et Minimes doivent utiliser les chèques transports avant le 31 décembre 2011.

### **JEUX OLYMPIQUES 2012**

Le Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques se fera le : **Vendredi 27 juillet 2012.**

### **INDEMNITE KMS :**

Le Comité Directeur décide de laisser l'indemnité kilométrique à **0.36 euros**

La séance est levée 22H45

Le Président du CDYBB  
**JM. JEHANNO**

Le Secrétaire Général  
**R. BISSON**

DOCUMENT A DIFFUSER DANS VOTRE CLUB